

Rapports sur les résidences pour personnes âgées de 2019

LOYERS MOYENS DES PLACES STANDARDS*

Terre-Neuve 3 003 \$ 8 % ↑	Nouveau-Brunswick 2 262 \$ 19 % ↑	Nouvelle-Écosse 3 141 \$ 1,3 % ↓	Î.-P.-É. 3 335 \$ 2 % ↑	Québec 1 788 \$ 3,4 % ↑
Ontario 3 759 \$ 3,9 % ↑	Manitoba 2 819 \$ 3,1 % ↑	Saskatchewan 3 034 \$ 0,3 % ↑	Alberta 3 258 \$ 1,2 % ↓	C.-B. 3 275 \$ 5,4 % ↑

TAUX D'INOCCUPATION DES PLACES STANDARDS*

Terre-Neuve 7,3 % 13 % ↓	Nouveau-Brunswick 8,3 % 1 % ↓	Nouvelle-Écosse 10,3 % 4,1 % ↑	Î.-P.-É. 7,5 % 0,9 % ↓	Québec 7,2 % 0,3 % ↑
Ontario 10,3 % 0,1 % ↓	Manitoba 3,0 % 1,8 % ↓	Saskatchewan 16,7 % 1,3 % ↑	Alberta 13,8 % 1,6 % ↓	C.-B. 4,2 % 1,2 % ↑

* Places standards : place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus.

Pour voir l'intégralité des rapports
schl.ca

